

Ecole de danse Art et mouvements
117 RD 568 b
13740 Le Rove

DROIT A L'IMAGE

2025/2026

Dans le cadre des activités de l'école ou de la compagnie Ank'rage, nous serons amenés à effectuer des prises de vue (photos ou vidéos) qui pourront le cas échéant être publiées sur le site internet de l'école ou sur les réseaux sociaux.

Merci de bien vouloir nous retourner ce formulaire dûment complété et signé.

LE DROIT A L'IMAGE EST NECESSAIRE POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION.

.....

AUTORISATION DE PUBLICATION

(A remplir par les parents pour les mineurs)

Nom et prénom de l'élève :

Je, soussigné(e)..... autorise par la présente la publication de photos ou vidéos sur les réseaux sociaux d' Ank'rage et d'Art et mouvements.

Cette autorisation sera conservée par l'école de danse.

Fait à Le.....

Signature

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)